

FICHE DE POSTE

« **Moniteur Animateur** »
Club Kayak Le Pradet - 83220-VAR-

Intitulé et fonctions du poste	Moniteur Animateur du Club de Kayak du Pradet - VAR-
Prises de fonctions	Après entretien, la prise de poste sera effective à compter du 1 Juillet 2017 et ce jusqu'au 31 Août 2017
Lieu et salaire	Ce poste est basé au : Le Pradet – 83220 -VAR- au siège du Club situé plage de La Garonne Il s'agit d'un contrat à durée déterminée - Le salaire d'embauche sera négocié sur la convention collective du sport et selon le profil le niveau de compétence et l'expérience -1800€ brut /mois
Présentation de la structure	Le club de Kayak du Pradet (CKP) est une association affiliée à la Fédération Française de Canoë-kayak – Fondé en 1989, il compte actuellement 115 Licencié(e)s – Nous avons une section Randonneurs, une section Sportive (participations aux sélectifs et championnat Ocean Racing) et une section Handi (mal voyants) – Son fonctionnement est régi par la Loi 1901 des associations à but non lucratif – Son Comité de direction est composé de 12 membres- Il gère , coordonne et aide au développement de la pratique sportive et de loisir - Le club est habilité à faire passer les pagaias couleurs-
Situation du poste	Sous l'autorité hiérarchique et administrative du Président de l'Association . Le titulaire sera fonctionnellement encadré dans ses missions par le bureau du club. Pour exercer ses tâches, l'animateur s'appuie sur un réseau de bénévoles.
Horaires de travail	Sur la base d'un contrat 35 heures en conformité avec les dispositions légales concernant l'aménagement du temps de travail. Elles sont régies par les horaires de fonctionnement du club.
Congés annuels	Les congés payés se feront sur la base des 2 mois de contrat à durée déterminé
Missions du poste	Assurer la permanence de l'activité sur le club Assurer l'encadrement des groupes accueillis lors de la période estivale – Centres de Vacances – Centres Aérés – Public adulte ou Mineurs - initiation au kayak et au paddle Prise en charge des clients Mise à disposition et Rangement du Matériel
Spécifiés d'accueil	Les conditions d'hébergement et d'intendance sont à la charge du salarié – Possibilité de Campings sur la commune – le permis B n'est pas exigé
Formations	Moniteur Canoë Kayak – diplômes -CQP/BAPAAT/BPJEPS)
Connaissances spécifiques	Pratique du CK - Paddle
Expériences professionnelles	Expérience du milieu associatif – encadrement de groupe débutant accepté
Qualités professionnelles	Dynamisme Pédagogie Qualité relationnelle fédératrice Sens de l'initiative Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse

Toute candidature doit être accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation est à communiquer le plus rapidement possible au :

Président du Club Kayak Le Pradet – Mr Bernard Retournard – Tél. 0670062409 –

Mail : b.retournard@gmail.com